

Cursus

Chant soliste

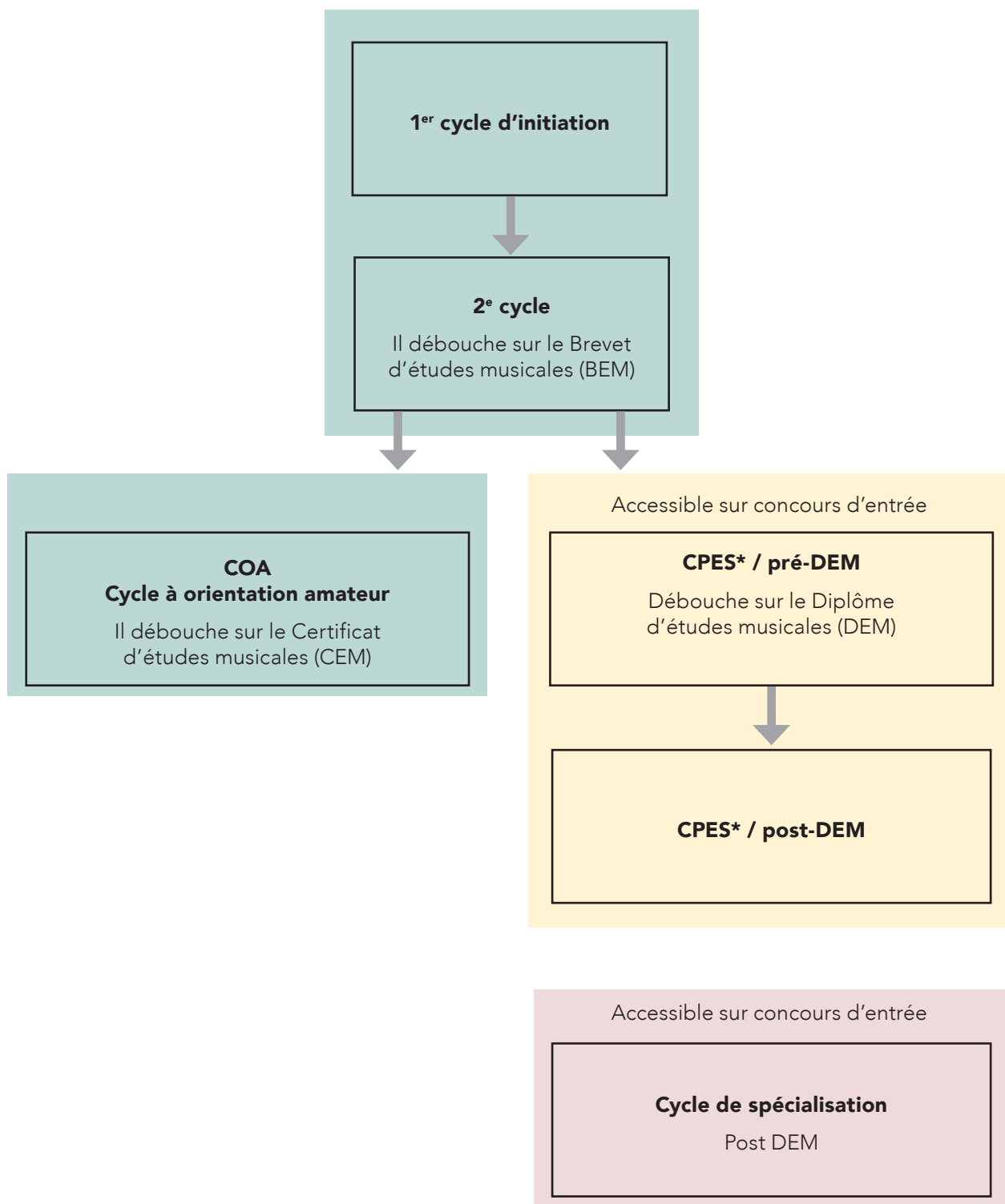
À partir de l'entrée au lycée

Sommaire

Présentation	3
1 ^{er} cycle.....	4
2 ^e cycle.....	5
Cycle à orientation amateur (COA)	6
CPES* / pré-DEM.....	7
CPES* / post-DEM.....	9
Cycle de spécialisation	10
Unités d'enseignements spécifiques au cursus	11

Présentation

Le cursus **Chant soliste** est construit selon le schéma d'orientation du ministère de la Culture de 2008. En cohérence avec l'ensemble des cursus du Conservatoire de Strasbourg, il se décline en cycles à vocation amateur ou préprofessionnelle.



*Classe préparatoire à l'enseignement supérieur

1^{er} cycle

Années lycée

Durée

De 1 à 3 ans

Limite d'âge

Âge minimum d'entrée dans le cycle : 15 ans (classe de seconde)

Âge de sortie : 18 ans (classe de terminale)

Concours d'entrée

Le concours comporte :

- **l'exécution vocale par cœur** d'une pièce du répertoire classique accompagnée au piano par un accompagnateur du Conservatoire : mélodie, lied, air d'opéra ou d'opérette (choix libre).
Durée : 4 minutes maximum.
- **une lecture à vue** : déchiffrage d'une mélodie simple accompagnée au piano avec texte en français.

Objectif

Révéler le potentiel vocal d'un jeune adulte et de poser les fondamentaux de la technique avec un répertoire approprié.

Contenu

- Posture, respiration
- Articulation, définition des voyelles, déclamation
- Mise en place du rapport voix-oreille
- Élargissement progressif de l'étendue vocale
- Découverte de répertoire

Cursus

- Chant individuel
- Formation musicale
- Chœur des jeunes chanteurs
- Polyphonie : petit ensemble de solistes

Les enseignements complémentaires des unités d'enseignement (UE) commencent en 2^e cycle.

Examen de fin de 1^{er} cycle

Durée : 10 minutes

- un programme par cœur comprenant des œuvres de langues et de styles variés ;
- une pièce polyphonique ;
- une pièce de création.

Aucun diplôme n'est délivré à l'issue du 1^{er} cycle.

Admission en 2^e cycle.

2^e cycle

À partir de 18 ans

Durée

De 3 à 5 ans.

Limite d'âge

Âge minimum d'entrée dans le cycle : 18 ans

Âge de sortie : 23 ans

Concours d'entrée

Le concours comporte :

- **l'exécution vocale par cœur** de deux pièces du répertoire classique : mélodie, lied, air d'opéra ou d'opérette d'esthétiques et de langues différentes (choix libre). L'une des deux pièces devra être accompagnée au piano par un accompagnateur du Conservatoire.
Durée : 6 minutes maximum pour les deux pièces.
- **une lecture à vue** : déchiffrage d'une mélodie accompagnée au piano avec texte en français, anglais, allemand ou italien.

Objectif et contenu

Dispenser une formation de base fondée sur l'écoute musicale, sur la prise de conscience du lien entre idée musicale et geste corporel et musical, sur l'acquisition des fondamentaux de la technique vocale, sans négliger une large ouverture culturelle.

- Posture, respiration
- Intonation, étendue vocale, ouverture et projection de la voix
- Homogénéisation de la voix sur les différents registres
- Développement du sens rythmique
- Déclamation et interprétation du texte
- Application de la technique au répertoire
- Développement de l'autonomie

Cursus

Tronc commun

- Chant individuel
- Formation musicale
- Chœur des jeunes chanteurs

Enseignement complémentaire : optionnel

Examen de fin de 2^e cycle

Durée : 15 minutes

- 12 minutes de programme par cœur comprenant des œuvres de langues et de styles variés dont une pièce d'ensemble à partir du duo ;
- Lecture à vue.

Récompense

À l'issue du 2^e cycle est délivré le Brevet d'études musicales (BEM), lorsque l'élève a validé :

- l'UE de chant ;
- l'UE de FM 2^e cycle ;
- la pratique du chœur sur l'ensemble du cycle.

Cycle à orientation amateur (COA)

Durée

De 1 à 3 ans

Limite d'âge

Âge minimum d'entrée dans le cycle : 18 ans

Âge de sortie : 25 ans

Concours d'entrée

Le concours comporte :

- **l'exécution vocale par cœur** de pièces du répertoire classique : mélodie, lied, air d'opéra ou d'opérette d'esthétiques et de langues différentes (choix libre). L'une des pièces devra être accompagnée au piano par un accompagnateur du Conservatoire.
Durée : 8 minutes maximum pour l'ensemble des pièces.
- **une lecture à vue** : déchiffrage d'une mélodie accompagnée au piano avec texte en français, anglais, allemand ou italien.

Objectifs

Donner à l'élève les outils de son autonomie et de son aisance, lui faire prendre conscience des possibilités multiples de l'instrument « voix » et l'accompagner dans son projet artistique personnel.

Contenu

- Développement et approfondissement des acquis techniques antérieurs
- Élargissement du répertoire et des styles
- Approfondissement du travail d'interprétation
- Improvisation, invention
- Travail avec d'autres disciplines artistiques

Cursus

Tronc commun

- Cours de chant individuel
- Formation musicale
- Chœur des jeunes chanteurs

Enseignements complémentaires

Au moins 2 unités d'enseignement (UE) – à choisir parmi les UE non signalées par un astérisque * – sont à valider durant le cycle (cf. liste à la fin du document).

Examen de fin de COA

Durée : 20 minutes

- 17 minutes de programme par cœur comprenant des œuvres de langues et de styles variés dont une pièce d'ensemble ;
- lecture à vue.

Récompense

À l'issue du COA est délivré le Certificat d'études musicales (CEM), lorsque l'élève a validé :

- l'UE de chant COA ;
- l'UE de FM 2^e cycle ;
- la pratique du chœur sur l'ensemble du cycle ;
- 2 UE au choix.

Durée

De 1 à 2 ans

Limite d'âge

25 ans.

Dérogation possible sur dossier : se renseigner auprès de la scolarité.

Concours d'entrée

Concours commun aux candidats « Grand Est »

Durée : 15 minutes

Le concours comporte :

- **une œuvre imposée** : mélodie de langue française choisie par le candidat dans l'œuvre d'un compositeur imposé et communiqué 6 semaines avant l'examen.
- **des œuvres au choix de genres différents** :
 - extrait d'oratorio, cantate, grand motet (religieux ou profane) ;
 - extrait d'opéra, opéra comique, opérette, comédie musicale, zarzuela ;
 - mélodie, lied et song.

Le programme devra comporter au moins 3 langues différentes et devra être chanté obligatoirement par cœur.

Le répertoire choisi peut être *a cappella* ou comporter un accompagnement, qui sera réalisé obligatoirement par un accompagnateur du Conservatoire.

Objectifs

Destiné aux élèves désirant s'orienter vers un enseignement supérieur, puis vers une profession liée au chant, ce cycle doit leur permettre de perfectionner leur technique, d'élargir leur connaissance du répertoire vocal soliste, de développer leur pensée musicale et d'acquérir une expérience scénique.

Contenu

- Développement des acquis techniques antérieurs (legato, messa di voce, pose de la voix, souplesse de l'émission chantée)
- Travail sur la virtuosité vocale et l'expression dramatique
- Pratique vocale dans une esthétique spécifique (chant baroque ou contemporain)
- Interprétation et mise en scène du répertoire

Cursus

Tronc commun

- Cours de chant individuel
- Formation musicale (COA chanteur ou instrumentiste) + 2 UE Culture (à choisir parmi analyse, histoire ou écriture)
- Chœur des jeunes chanteurs
- Musique de chambre

Enseignements complémentaires

- 2 UE à valider parmi les suivantes : baroque, médiéval/renaissance, ou contemporain (un an dans chaque discipline) ;
- au moins 2 unités d'enseignement (UE) – à choisir parmi les UE non signalées par un astérisque* – sont à valider durant le cycle (cf. liste à la fin du document).

*Classe préparatoire à l'enseignement supérieur

Examen

- **1^{re} année : contrôle**

Durée : 20 minutes

- 17 minutes de programme par cœur comprenant des œuvres de langues et de styles variés ;
- Lecture à vue.

- **2^e année : UE chant du DEM**

Durée : 30 minutes

Le programme sera constitué :

- **d'une œuvre imposée** : une pièce vocale de langue française choisie par le candidat dans l'œuvre d'un compositeur imposé par le directeur et donné 6 semaines avant l'examen ;
- **d'œuvres au choix** dans chacune des trois rubriques suivantes :
 1. oratorio, cantate, grand motet (sacré ou profane) ;
 2. opéra, opéra-comique, opérette, comédie musicale, zarzuela ;
 3. mélodie, lied, song.

Il devra :

- comporter une pièce d'esthétique baroque et une pièce d'esthétique contemporaine
- être interprété dans au moins 3 langues différentes ;
- être interprété par cœur (sauf la pièce contemporaine).

Pas de lecture à vue.

Récompense

Le Diplôme d'études musicales (DEM) est délivré lorsque l'élève a validé :

- l'UE de dominante (chant soliste) ;
- l'UE de FM COA ;
- la pratique du chœur sur l'ensemble du cycle ;
- la musique de chambre ;
- les UE obligatoires en CPES.

Durée

1 ans

Limite d'âge

27 ans.

Dérogation possible sur dossier : se renseigner auprès de la scolarité.

Concours d'entrée

Le concours comporte :

- **l'exécution vocale par cœur** de pièces du répertoire classique : mélodie, lied, air d'opéra ou d'opérette d'esthétiques et de langues différentes (choix libre). Le répertoire choisi peut être a cappella ou comporter un accompagnement au piano. Dans ce cas, le candidat sera accompagné par un accompagnateur du Conservatoire.
Durée : 10 minutes maximum pour l'ensemble des pièces.
- **une lecture à vue** : déchiffrage d'une mélodie accompagnée au piano avec texte en français, anglais, allemand ou italien ;
- **un entretien**. Il portera sur l'expérience, la culture musicale et les motivations du candidat.

Contenu

Préparation aux concours d'entrée dans les différents établissements d'enseignement supérieur. Deux concours sont obligatoires.

Cursus

- Cours de chant individuel
- Cours de pédagogie
- Chœur

Au moins 2 UE complémentaires seront choisies en fonction des besoins liés aux concours d'entrée que l'élève préparera, les épreuves n'étant pas les mêmes d'un établissement à l'autre. Elles seront accordées en fonction des places disponibles.

Cycle de spécialisation

Conditions d'accès

Être titulaire d'un DEM de chant et satisfaire aux épreuves suivantes :

- **exécution vocale** d'un programme libre du répertoire de l'option choisie (lyrique, contemporain ou baroque). Durée : 15 minutes maximum.
- **entretien.**

Durée

2 à 4 semestres (selon décision du jury lors du concours d'entrée)

Limite d'âge

Aucune

Disciplines proposées (détail des cursus [en ligne en cliquant sur ce lien](#))

- Chant lyrique
- Chant contemporain
- Chant baroque

Examen final

Récital d'une durée de 30 minutes (programme libre chanté par cœur, pas de lecture à vue).

Récompense

Diplôme de spécialisation

Unités d'enseignements spécifiques au cursus

Inscription en fonction des places disponibles.

Culture musicale

2 UE parmi les suivantes sont à valider pour l'obtention du DEM :

- * **Histoire de la musique**
1 an
cours collectif
professeur : Rudolf Weber

- * **Analyse**
1 an
cours collectif
professeur : Werner Strinz

- * **Écriture**
1 an
cours collectif
référent : Rémi Zeller

Langues

- **Italien**
2 ans (niveau 1/niveau 2)
cours collectif
professeure : Silvana Torto

- **Allemand**
2 ans (niveau 1/niveau 2)
cours collectif
professeure : Friederike Schulz

UE répertoires spécifiques

2 UE parmi les suivantes sont à valider pour l'obtention du DEM :

- **Introduction à la musique médiévale**
2 ans
cours collectif
professeure : Caroline Magalhães

- **Atelier de chant grégorien**
2 ans
cours collectif
professeure : Caroline Magalhães

- * **Polyphonies du Moyen-Âge et de la Renaissance**
1 an
cours collectif
professeure : Caroline Magalhães

- * **Baroque (à partir du COA)**
1 an
cours individuel
professeure : Monika Mauch

- * **Contemporain (à partir du COA)**
1 an
cours individuel
professeure : Françoise Kubler

UE instruments

- **Piano**
2 ans par niveau
cours collectif
professeur : n.n.
- **Découverte instrumentale**
Accessible en fonction des places disponibles dans la discipline demandée.
La demande est à effectuer par mail au conseiller aux études.
1 an
cours individuel
professeur-e : en fonction de l'instrument
- **Initiation à la direction de chœur**
1 an
cours collectif
professeur : Jean-Philippe Billmann

UE travail corporel

UE ou cours collectifs, au choix :

- UE au sein du département danse (professeur : Arnaud Coste)
- UE Conscience corporelle (professeur Stéphane Seban)

UE théâtre

- UE au sein du département théâtre (professeur : Olivier Achard)

